

Le plan d'alignement vu par les journaux Le Lion d'Arras et Le Beffroi d'Arras

Le Lion d'Arras (hebdomadaire, 1^{er} janvier 1916 - 1^{er} janvier 1920) - journal de siège - se veut d'Union sacrée et apolitique.

Le Beffroi d'Arras (hebdomadaire, 8 janvier 1920 - 6 novembre 1925) lui succède. Il a pour ligne de conduite « la défense des intérêts d'Arras sans préjugés, sans ambitions ou rancunes, sans calculs privés ou intérêts personnels ».

De très nombreux articles sont consacrés au plan d'alignement ; en voici une sélection.

Nous voyons la volonté inébranlable des élus de faire aboutir le plan d'alignement pour que des ruines de la Grande Guerre émerge une ville nouvelle, et ces deux journaux se positionner contre le plan d'alignement.

2° un tramway électrique avec double circuit intérieur et extérieur et une ligne

directe allant de Beaudumont à l'extrémité de la rue de St-Quentin.

3° pour cette raison et pour d'autres, l'élargissement de nos rues centrales, surtout en certains endroits des rues Ernestale et St-Aubert. On sait que d'après le principe de la commission interministérielle de reconstitution des villes dévastées, cette artère devrait avoir jusqu'à la gare vingt mètres de large ; elle n'en a pas partout douze, minimum imposé aux autres rues urbaines.

Dans un article intitulé « La Reconstruction, quelques idées » et son paragraphe « faire grand », l'élargissement des rues est abordée.

Le Lion d'Arras, 15 juin 1917

La question à l'ordre du jour de la réunion est l'élargissement et l'alignement des rues.

Elle se pose surtout pour les rues Ernestale et St-Aubert, où les travaux sont à faire tout de suite et pour un grand nombre de ruelles des vieux quartiers où l'on se contentera de frapper d'alignement une des rangées de maisons.

Pour ces ruelles, dont la largeur n'atteint pas toujours trois mètres, le maximum doit être porté à six.

Dans les rues principales, la largeur qui, d'après l'ancien projet d'alignement, devait être de dix mètres, sera probablement portée à onze ; certains demandent davantage.

Que restera-t'il du triangle situé entre les rues St-Aubert, du Puits St-Josse et Thiers, entre les maisons Caveng et Level, quand on lui aura enlevé les mètres réglementaires ? pas grand'chose ? Ne serait-ce pas aussi bien de tout supprimer et de planter là quelques arbres entourés d'un coin de verdure ?

L'article s'intitule « Vers le relèvement, la commission extra-municipale va se réunir à Arras ».

Le Lion d'Arras, 15 août 1917

LA COMMISSION DE RECONSTITUTION DES VILLES SINISTRÉES

La commission interministérielle de reconstitution des Villes sinistrées s'est réunie à Boulogne-sur-Mer.

Les distingués commissaires ont décidé de Paris que les routes nationales urbaines devaient avoir **vingt mètres** de longueur et les autres rues **douze mètres** ; si ce principe doit être appliqué à Arras il y a lieu d'entreprendre incessamment la démolition complète de la ville...

Nous en reparlerons.

Le ton est donné...

Le Lion d'Arras, 25 juin 1917

de la Commission extra-municipale

SUR QUEL PLAN VA-T-ELLE TRAVAILLER ?

Nous l'avons dit dans notre dernier numéro : la Commission extra-municipale va se réunir incessamment à Arras pour étudier le plan de la ville future.

Dès le début de ses travaux, elle se trouvera en présence d'une difficulté d'ordre essentiel : pour fixer le plan de l'Arras de demain il faudrait au moins posséder celui de l'Arras d'hier, et malheureusement ce plan n'existe pas : divers travaux ont été publiés avec la justesse strictement nécessaire aux touristes ; on n'en peut faire état ; restent le plan cadastral, fourni pour la Préfecture, et un autre plan soigneusement édité ces temps derniers par M. Hautœur-Lamiral qui en a offert un certain nombre d'exemplaires à la Commission.

Ces deux plans, assurément intéressants, pourraient servir de base à l'établissement du plan exact mais non pas aux travaux de la Commission qui exigent une précision rigoureuse.

Mais avons-nous le temps de dresser ce nouveau plan ? je ne le crois pas ; ce serait retarder de plusieurs semaines ou de plusieurs mois, suivant l'importance des rectifications, les travaux de nos commissaires.

Cet article pose un problème technique crucial : la nécessité de disposer de photographies aériennes de la Ville pour réaliser le plan d'alignement.

Le Lion d'Arras, 25 août 1917 (fin de l'article page suivante)